

COMMUNE DE GIRONDE-SUR-DROPT
DELIBERATION - SEANCE DU SIX JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le six juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal de GIRONDE SUR DROPT, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BOS.

Présents : Mmes BENTEJAC, CHIAPPA, PLUMAUGAT, TEYSSANDIER MM BOS, BEYRIE, COMBE, SERVENATIE-LACROIX, TORRENTE.

Absents ayant donné pouvoir : Mme BERGADIEU (Mme CHIAPPA), Mme CASAGRANDE (Mme PLUMAUGAT), Mr DUPUY-CHAUVIN (Mr TORRENTE), Mr MOUTIER (Mme TEYSSANDIER).

Absents : Mme LIZOLA, Mr FLAZINSKA.

Date de la convocation : 4 juin 2014.

Madame CHIAPPA a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au secrétaire désigné de bien vouloir donner lecture du procès verbal de la séance précédente. Aucune observation n'étant faite, le procès verbal est adopté.

BAIL PRECAIRE ET LICENCE IV "ANCIEN FOURNIL"

Monsieur le Maire, à l'ouverture de la séance, constate que le quorum est atteint, il rend compte au Conseil Municipal de l'urgence de la situation.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, l'ouverture de cette séance extraordinaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, de l'ouverture prochaine dans le local communal "ancien fournil", 1 rue Maxime Lafourcade, d'un café restaurant et vente de produits locaux.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du contenu du "bail précaire", établi par Me Sourgen, notaire à La Réole, concernant la location du bâtiment et la mise à disposition de la licence IV.

Le Conseil Municipal, après divers échanges, accepte à l'unanimité et charge le Maire des démarches nécessaires, en particulier la signature du bail commercial "précaire" et de la déclaration de mutation et de translation de la licence IV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures et ont signé les membres présents.